

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe, tenue le 7 novembre 2018, à 19 h,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Nancy Arès
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli-Sacré-Cœur	Sophie Croteau
Casavant	Annick Corbeil
Comité EHDAA	Daniel Malenfant
De la Croisée	Manon Gauthier
De la Rocade	Nadège Amyot-Marquette
Des Passereaux	Julie Bernier, <i>substitut</i>
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Lucie Laperrière
Henri-Bachand	Mélissa Ménard (<i>quitte à 20 h 25</i>)
Lafontaine	Caroline Viens, <i>substitut</i>
La Présentation	Sophie Croteau
Larocque	Sonia Morel
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-paix	Geneviève Lamothe, <i>substitut</i>
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg
Polyvalente Robert-Ouimet	Caroline Rioux
Raymond	Marie-Andrée Cyr
Roger-LaBrègue	Catherine Toutant
Roméo-Forbes	Andrée Déry
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault Larochelle
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
	Janie St-Pierre, <i>substitut</i>
Saint-Jean-Baptiste	Christian Peiry
Saint-Joseph-Spénard	Sandra Loiselle
Saint-Nazaire	Jézabelle Lussier
Saint-Pierre	Geneviève Henri
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine
Saint-Sacrement	Catherine Bazinet
Saint-Thomas-d'Aquin	Martin Demers

Avaient avisé de leur absence, mesdames :

Des Moissons	Nathalie Comeau
Saint-Charles-Garnier	Lisane Beauchemin

École n'ayant aucun représentant :

Assomption, Plein-Soleil, René-Saint-Pierre, Saint-André, Saint-Hugues – Saint-Marcel

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, madame Emmanuelle Bagg, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de ce dernier est proposée par madame Sandra Loiselle et secondée par madame Sophie Croteau.

3. Présentation du projet de calendrier scolaire 2019-2020

Madame Karina St-Germain, directrice des services éducatifs aux jeunes et responsable de l'organisation scolaire, prend la parole. Elle annonce qu'elle a débuté la consultation du calendrier scolaire de la prochaine année. Elle présente le document détaillant le projet. Madame St-Germain souligne l'importance du respect des 200 jours du calendrier, dont 180 jours de classe obligatoires. La formation du personnel doit être prise en compte en lien avec les journées pédagogiques déterminées. Des 20 journées disponibles pour les pédagogiques, on doit y retrouver 3 jours de forces majeures, donc 17 journées pédagogiques en réalité. Un autre point à prendre en compte est les épreuves ministérielles. Après la présentation, madame St-Germain informe le comité de parents que s'il désire composer un avis, il devra être reçu d'ici le 5 décembre 2018. Si le comité suggère des modifications, elle mentionne de bien justifier la raison et d'expliquer la demande de changement.

Madame Annick Corbeil mentionne qu'étant donné les élections de cette année, il n'y aura que 179 jours de classe. Madame St-Germain mentionne que les prochaines années, ce sera d'emblée une journée pédagogique.

Madame Bagg demande si le comité a des modifications à suggérer au calendrier proposé par madame Karina St-Germain. Madame Marilyn Perreault Larochelle demande pourquoi les élèves ont une semaine d'une journée d'école lors de la rentrée scolaire. Madame Annick Corbeil propose donc de déplacer les journées pédagogiques du 28 et 29 août 2019 au 22 et 23 juin 2020 et elle est secondée par madame Sandra Loiselle. Madame Sophie Croteau suggère également de changer la journée de force majeure du 1^{er} mai pour le 9 avril, car sinon les élèves auraient un mois d'école sans congé. Elle est secondée par madame Mélanie Laviolette. Dans l'avis, on inscrira ce qui a été mentionné et on enverra le tout à l'exécutif pour approbation.

4. Classes spécialisées

Lors d'une rencontre du comité de parents l'année dernière, madame Karina St-Germain était venue présenter la répartition des nouvelles classes spécialisées. On lui avait alors demandé pourquoi ces classes n'étaient pas localisées à Acton Vale et on avait demandé des chiffres pour illustrer la situation. Dans la région d'Acton Vale, on retrouve trois classes spécialisées à l'école Saint-André, dont deux classes communication et une classe répit.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

Pour donner suite à la question posée par le comité de parents à savoir combien d'élèves de la région d'Acton Vale avaient des besoins particuliers et devaient se déplacer à Saint-Hyacinthe pour recevoir des services, madame St-Germain démontre que l'on dénombre deux élèves cette année, aucun l'année dernière et un élève au cours des trois années antérieures. On demandait aussi le nombre d'élèves intégrés au régulier qui présentent une cote de difficulté. Dans la région d'Acton Vale, c'est en moyenne 3%, et à Saint-Hyacinthe, c'est la même chose.

Monsieur Daniel Malenfant demande si un élève ayant une cote 50 a réellement sa place dans une classe de communication. Madame St-Germain mentionne qu'il y a une analyse de fait et des critères à répondre pour savoir si un élève peut faire partie d'une classe régulière ou non. Madame Marie-Josée Continelli explique que si un élève TSA a un trouble de langage, il sera dirigé vers une classe de communication.

Madame Emmanuelle Bagg se questionne à savoir quelle est la solution si la direction pense que l'élève n'a pas besoin d'être dans une classe spéciale, mais que les parents pensent le contraire. Madame St-Germain suggère de se référer à madame Francine Campbell pour cette situation et voir avec elle quoi faire par la suite.

Madame Caroline Viens demande combien cela prend d'élèves pour ouvrir une nouvelle classe. Madame St-Germain mentionne que selon la demande, on va ouvrir ou répartir les élèves selon le maximum d'élèves acceptés par classe. Madame Bagg demande si un manque de personnel peut être la cause d'un manque de ressources pour les élèves en besoin. Madame St-Germain mentionne que ce serait plus aux ressources humaines de répondre à cette question.

Concernant les classes spécialisées, madame Caroline Viens demande si l'on ferme une classe, qu'est-ce qu'on fait des autres élèves restants? Cette question sera transmise à madame St-Germain, elle pourra y répondre lors de sa prochaine visite.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 17 octobre 2018 et suivis

Madame Caroline Rioux mentionne que ce n'est pas elle qui avait suggéré d'alterner de personne à chaque fois comme secrétaire au point 8.6, son nom sera donc retiré.

Monsieur Martin Demers avait motivé son absence.

Madame Emmanuelle Bagg souligne qu'il n'y avait pas de « secondeur » pour quelques sections lors des élections, madame Catherine Toutant, secondée de madame Caroline Rioux, propose donc qu'unaniment tout le monde seconde pour les élections. L'adoption du procès-verbal du 17 octobre 2018 avec les corrections est proposée par madame Sonia Morel et secondée par madame Manon Gauthier.

6. Parole au public

Madame Brigitte Gaudreau est présente. Elle fait un suivi de son dossier. Laisant le poste vacant, les membres de son conseil d'établissement l'ont nommé comme future membre. Son CÉ procédera à une AGA extraordinaire, précédant leur prochaine séance, afin de régulariser la délégation au comité de parents. Elle mentionne son intérêt pour le poste de secrétaire, même si elle n'était pas élue déléguée du comité de parents. Madame Sophie Croteau se demande ce qui se produit lorsqu'un poste de délégué devient vacant en cours d'année, madame Emmanuelle Bagg mentionne qu'on peut convoquer une assemblée générale spéciale pour élire un délégué en cours d'année.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

7. Règles de régie interne

Madame Annick Corbeil mentionne que ce n'est pas la bonne version qui a été distribuée. Madame Emmanuelle Bagg propose de reporter le point à la prochaine rencontre. Madame Sandra Loiselle mentionne que la numérotation est à revoir et qu'il serait intéressant d'inscrire l'année en bas de page.

8. Période de discussion, d'échange et d'informations

Madame Emmanuelle Bagg mentionne qu'elle a rencontré monsieur Daniel Camirand, directeur général adjoint et secrétaire général pour discuter de plusieurs points liés à sa fonction. Elle a été se présenter au conseil des commissaires en leur mentionnant un réel désir de collaborer avec eux et les différents partenaires, car nous travaillons tous dans le meilleur intérêt des élèves. Elle a été au lancement officiel du PEVR. Elle a été invitée à la soirée reconnaissance de la CSSH. Depuis l'annonce de sa nomination, elle se dit très bien accueillie par tous. L'adresse courriel du comité de parents est désormais en fonction. La demande d'un portable est faite et acceptée, le portable est donc commandé sans frais pour le comité de parents.

Monsieur Daniel Malenfant demande si le comité de parent à son mot à dire pour la construction de la future école secondaire. Madame Annick Corbeil mentionne que les parents ne sont pas consultés pour ça. Madame Bagg demandera à monsieur Daniel Camirand plus d'informations à ce sujet.

Mme Bagg a reçu un document mentionnant les dates de chacune des rencontres de tous les CE de la CSSH. Elle demande aux membres de vérifier auprès de leur conseil d'établissement et de porter une attention spéciale aux dates entrant en conflit avec le comité de parents.

8.1 Logo

Madame Geneviève Henri offre ses services pour faire un logo gratuitement pour le comité de parents. Madame Sagette Gagnon, qui s'occupe des communications au sein de la Commission scolaire, a suggéré de s'asseoir ensemble et de faire un lien avec la Commission scolaire. Madame Catherine Toutant propose l'idée de faire un logo et madame Sophie Croteau la seconde.

8.2 Fête des bénévoles

Madame Emmanuelle Bagg a rencontré madame Maryse Gélinas, présidente des directions d'établissement, concernant la fête des bénévoles. Un comité consultatif sera formé, composé de monsieur Daniel Camirand, trois directions d'établissement ainsi que trois membres du comité de parents. Il est mentionné que les rencontres se passeront en fin après-midi, alors les membres intéressés devront être disponibles de jour. Dû à l'engouement des membres à en faire partie, Mme Bagg demandera, s'il est possible, qu'il y ait quatre membres de chaque côté au lieu de trois. Par la suite, un comité sera formé pour l'exécution de la soirée.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

8.3 Formations 2018-2019

Madame Emmanuelle Bagg mentionne que la Commission scolaire a le devoir d'offrir une formation aux parents des conseils d'établissement. Monsieur Camirand a donc invité madame Bagg à former un comité pour monter une formation sur mesure et plus complète. Le comité sera formé aussi d'une direction d'établissement ainsi qu'un membre du syndicat, si possible. Par la même occasion, ils élaboreront un document de référence qui sera remis à chaque école par la suite pour présenter aux parents.

Sur le site de la fédération des comités de parents, on retrouve des formations en webinaire à 25 \$. D'ailleurs, une formation a lieu le lundi 12 novembre de 19 h à 21 h, mais le comité trouve que c'est trop dernière minute. Madame Mélanie Laviolette suggère donc de faire la demande d'offrir une autre date de représentation. La présidente, madame Emmanuelle Bagg, mentionne aussi qu'une nouvelle formation est offerte. Le Boot Camp pour commissaires-parents au tarif de 50 \$ par personne s'adresse aux commissaires-parents ainsi qu'à la présidente du comité de parents. Cette formation est offerte deux fins de semaine, soit à Québec le 30 novembre et 1^{er} décembre ou à Montréal le 18 janvier et 19 janvier. La dépense est acceptée.

Madame la présidente enverra la liste des formations à tous en même temps que les suivis discutés. On demande à madame Geneviève Henri d'afficher, lorsqu'il y en aura, les formations sur notre page Comité de parents.

8.4 Plan d'action 2018-2019

Le 20 novembre prochain se tiendra la séance publique du conseil des commissaires. Madame Emmanuelle Bagg ira présenter ce qui a été fait l'an dernier au comité de parents et présentera le plan d'action pour la prochaine année. Elle demande s'il y a des sujets que les membres aimeraient discuter cette année.

Madame Sophie Croteau souligne le passage primaire-secondaire. Madame Caroline Rioux demande si le comité de parents pourrait être consulté pour la construction de la future école secondaire.

Madame Sophie Croteau mentionne l'utilisation du portail Mozaik, elle aimerait que les professeurs s'en servent davantage pour faire part des résultats et des examens à venir pour un meilleur suivi avec les parents.

Madame Nadège Amyot-Marquette demande la proportion des écoles qui ont un défibrillateur à l'école.

Madame Virginie Leblanc demande si on ne pourrait ouvrir d'autres classes de programme d'éducation internationale, car c'est un programme très convoité.

Afin de mieux répartir les forces, madame Sophie Croteau se demande pourquoi il n'y a pas de test de classement en anglais de fait au primaire en vue du secondaire, comme le font les écoles privées.

Madame Bagg explique qu'elle transmettra ces questions à monsieur Daniel Camirand, qui pourra au besoin nous assigner un membre du personnel afin de répondre à nos questions ou nous aider dans nos réflexions.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

9. Retour sur les différents comités

9.1 CCEHDAA

Monsieur Daniel Malenfant mentionne que lors de la dernière rencontre, le comité a procédé aux élections. C'est monsieur Yannick Fortin qui est élu comme président, monsieur Daniel Malenfant comme vice-président et la secrétaire d'assemblée est engagée par la Commission scolaire.

Lors de cette rencontre, ils ont déterminé les enjeux du comité pour la nouvelle année, dont, l'élaboration du guide du comité EHDAA : comment le présenter, comment le faire connaître, comment les parents peuvent l'utiliser pour savoir les différents services offerts.

9.2 FCPQ

Madame Mélanie Laviolette mentionne qu'elle et madame Marilyn Perreault Larochelle s'en vont à Québec la fin de semaine prochaine pour le Conseil général. Madame Laviolette suggère à l'assemblée d'envoyer les points à discuter par courriel afin qu'elles puissent les apporter lors de leur fin de semaine à Québec.

9.3 Comité du transport

La réunion sera la semaine prochaine. Concernant la sécurité des élèves, madame Sandra Loiselle mentionne qu'à Sainte-Madeleine, les élèves du secondaire attendent sur le trottoir devant l'école primaire. Est-ce possible de faire un abri ou un petit coin pour eux? Madame Emmanuelle Bagg demandera si chaque lieu est présentement sécuritaire pour les jeunes en attentes de transfert.

9.4 Prévention violence à l'école

On se demande s'il y aura une rencontre cette année. Madame Emmanuelle Bagg a posé la question à monsieur Daniel Camirand, la réponse est à venir.

9.5 Comité culturel

On se demande s'il y aura une rencontre cette année. Madame Emmanuelle Bagg a posé la question à monsieur Daniel Camirand, la réponse est à venir.

10. Rapport de la trésorerie

Maintenant que le fichier des délégués est complet, il sera transféré avec celui de la comptabilité à madame Virginie Leblanc d'ici la prochaine séance. Un suivi mensuel de la trésorerie est proposé par madame Emmanuelle Bagg.

11. Rapport des commissaires représentants le comité de parents

Madame Sophie Croteau mentionne que leur date d'assermentation est le 20 novembre 2018. Ils ont eu deux formations avec monsieur Daniel Camirand. Lors de leur dernière rencontre, il a été question, entre autres, du calendrier scolaire, du placement de la clientèle, du code d'éthique des commissaires, des contrats octroyés par la commission scolaire et le renouvellement au RSEQ.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

12. Correspondance

Madame la présidente a reçu de monsieur Richard Flibotte, président de la Commission scolaire et de l'ensemble des commissaires, une lettre de félicitations pour son élection. Elle a reçu aussi deux invitations de la CSSH, l'une pour le lancement officiel du PEVR et l'autre pour la Soirée de reconnaissance.

13. Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 5 décembre 2018, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire. Madame Emmanuelle Bagg demande si 19 h convient à toutes les personnes présentes; c'est confirmé. Elle demande également qui désire conserver la version papier. Les membres suggèrent de projeter les documents sur l'écran.

Afin de traiter le point qui suit, la secrétaire actuelle quitte l'assemblée.

14. Élection ou reconduction du poste de secrétaire

Après plusieurs questionnements, points de vue et discussions sur les points positifs et négatifs des différentes options, madame Catherine Toutant demande un vote secret. Madame Annick Corbeil propose la question soumise au vote pour le poste de secrétaire : Êtes-vous en faveur que la charge soit occupée par un parent bénévole ou à l'embauche d'une secrétaire de la Commission scolaire payée à même notre budget? Le résultat est de 18 votes pour un parent bénévole et de 9 votes pour une secrétaire engagée. Il est résolu à la majorité que le poste de secrétaire soit pourvu par un parent bénévole. Madame Sandra Loiselle approuve, secondée par madame Caroline Rioux. Madame Corbeil propose le déchiquetage des votes secondé par madame Mélanie Laviolette. Madame Emmanuelle Bagg demandera, tout de même, si le comité EHDA à une secrétaire payée à même leur budget ou payée par la Commission scolaire.

15. Levée de la séance

Madame Emmanuelle Bagg lève la séance à 22 h 06.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Emmanuelle Bagg
Présidente

Stéphanie Forget
Secrétaire